

Suivi et évaluation des PCAET

**Rencontre régionale du TEDDIF
du 10 décembre 2019**

Patrick FAVÉ – DRIEE/SECV

patrick.fave@developpement-durable.gouv.fr



Rappel réglementaire

- Les collectivités portant un PCAET doivent s'assurer des points suivant :
 - Mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation des PCAET (indicateur, comitologie), dès son élaboration
 - Réaliser un bilan a mi-parcours (au bout de 3 ans)
 - Réaliser une évaluation complète lors de la révision du plan (au bout de 6 ans)



Objectifs et besoins d'évaluation

- Pour Institutionnels en général, l'État en particulier :
 - Contribution et validation des objectifs nationaux et régionaux
 - Aux objectifs stratégiques (GES, QA, Énergie, EnR&R)
 - Aux objectifs opérationnels (rénovation énergétique, réseaux de chaleur, mobilités, etc.)
 - Aux objectifs contextuels (résilience & adaptation, ressources locales, synergie économie/social/ environnemental, etc.)
 - Montée en compétence et « banalisation » de la transition énergétique et écologique
 - Contribution aux objets des missions institutionnels (par exemple la santé pour l'ARS, la connaissance territorial pour l'institut, un peu tout pour l'ADEME, etc.)

Objectifs et besoins d'évaluation

- Pour les collectivités :
 - Contribution aux objectifs nationaux et régionaux
 - Montée en compétence et « banalisation » de la transition énergétique et écologique
 - Valider le fonctionnement et le projet de territoire à de nouvelles contraintes, parfois existentielles
 - dans le fonctionnement territorial
(impact du territoire dans le changement climatique, les dépenses de ressources, les pressions sur l'environnement)
 - dans le fonctionnement public
(qualité de vie des habitants, réponse aux besoins des activités économiques et sociaux)
 - dans le fonctionnement institutionnel
(qualité de l'action de l'institution dans le fonctionnement territorial et public)

Quels besoins ?

- Lors de l'adoption d'un PCAET, répondre aux besoins de mise en œuvre du plan d'actions
 - Des expertises et des aides méthodologiques (opportunités de projets EnR, maintenir une animation des territoires, etc.)
 - Des opportunités d'appels à projet, de financement
 - Échange et maintien de la dynamique (par exemple dans le cadre des rencontres territoriales des CDTE et du TEDDIF)



Quels besoins ?

- Autour du bilan à mi-parcours
 - Évaluation de la mise en œuvre opérationnel (pas des résultats) du plan d'actions
 - quelles actions ont été lancées, sont en cours d'avancement, ou sont bloquées ?
 - comment ses actions s'inscrivent dans le tissus des actions institutionnels ?
(AMI ADEME, financement Banque des dépôts, Aide CRIDF, CTE, SARE, etc.)
 - Quelles est la « santé » de la collectivité ?
Quelles réflexions pour l'avenir ?
 - Partage des retours d'expérience



Quels besoins ?

- A l'approche de la révision du PCAET
 - Évaluation des résultats du plan d'action
 - Probablement fort besoin de données et de retour d'expérience des institutionnels
 - Quels retours d'expérience positifs/négatifs (probable besoin de confidentialité)
 - Quelles est la « santé » de la collectivité ? Quelles pistes pour le nouveaux PCAET ?
 - Partage des retours d'expérience

FIN